



Dafflon Hubert

Billets dégriffés aussi dans la communauté tarifaire Frimobil ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt :

31.01.20

DAEC

Dépôt

Grâce au développement constant du RER fribourgeois, des bus régionaux et urbains, les Fribourgeois et les Fribourgeoises bénéficient de bonnes prestations en matière de transports publics (TP). Aux heures de pointe, les bus et les trains sont parfois tellement bondés qu'il est difficile, voire impossible, de fermer les portières des véhicules. Le fort développement du réseau TP va dans le sens d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement, du désengorgement des routes et d'une contribution évidente à la lutte contre le réchauffement climatique.

Sous l'impulsion de M. Prix, les CFF mettent en vente, sous certaines conditions et depuis plusieurs années, des billets et des cartes journalières à prix dégriffés très attractifs aux heures creuses et les week-ends sur les longues distances. Le service est connu et fort apprécié, il répond de toute évidence à une attente. Cette politique tarifaire incitative permet de désengorger quelque peu les transports publics aux heures de pointe et de faire en sorte que le report modal TP soit effectif et pratiqué par un plus grand nombre de personnes en Suisse.

Un tel système n'existe pourtant pas dans la communauté tarifaire fribourgeoise Frimobil. De plus, lors du dernier changement horaire, les cartes multi-courses de parcours, permettant de faire un trajet en train à prix réduit d'une origine à une destination sans bénéficier des transports de toute la zone, ont été tout simplement supprimées. Cela correspond à une augmentation tarifaire déguisée marquante pour bon nombre d'usagers et va contre toute incitation à utiliser les transports publics.

Des billets dégriffés, aux mêmes conditions que celles pratiquées avec succès au niveau national, dans toutes les zones Frimobil permettraient de :

1. Inciter certains usagers à reporter leurs déplacements aux heures creuses ;
2. Diminuer la pression sur les TP aux heures de pointe avec des retards évidents dus aux temps de montées, de descentes et de fermetures des portières ;
3. Faciliter l'utilisation des transports publics en les rendant financièrement plus attractifs ;
4. Compenser l'augmentation tarifaire due à la suppression des cartes multi-courses ;
5. Aligner Frimobil au niveau de ce qui se pratique avec succès au niveau national.

Est-ce que le Conseil d'Etat est favorable à exiger que la communauté tarifaire Frimobil mette sur pied, dans les meilleurs délais, une politique tarifaire plus incitative en vendant des billets à prix dégriffés aux heures creuses et les week-ends ? Si non, pourquoi ?

—